



HAUTE-RIVOIRE

INFORMATION MUNICIPALE

JUIN 2020



EDITO DU MAIRE

Taravouériennes, Taravouériens,

Par cette première information municipale, nouvelle formule de ce mandat, je tenais tout d'abord, au nom de la nouvelle équipe municipale, à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections de mars dernier. C'était dans un contexte très particulier, nous étions au tout début de cet épisode si douloureux que le monde entier vient de traverser, et dont à l'heure où j'écris ces lignes, la situation reste encore fragile.

L'incertitude des plus hautes autorités compétentes liées à ce virus, associée à la surenchère des médias nationaux ou internationaux, nous a amenés à ne pas communiquer plus tôt, tant nous risquions de vous induire en erreur. En effet, comme vous tous, nous nous sommes adaptés, au jour le jour, avec les informations officielles qui nous arrivaient, parfois contradictoires quelques jours après, et ce, afin d'appliquer au mieux les gestes barrières recommandés.

Quoi de plus douloureux d'être privé de liberté, de ne pouvoir rassembler ses proches pour une fête de famille, d'interdire les manifestations des associations qui assurent le lien social si important, mais ce n'est rien, par rapport à ceux qui ont perdu un proche sans en connaître la raison exacte, ni pouvoir les accompagner dignement.

Une chose est sûre, un élan de solidarité inégalé s'est instauré sur notre territoire, toutes générations confondues, en passant par ces couturières bénévoles, qui en un temps record, ont confectionné masques et sur blouses pour venir en aide aux personnels soignants, qui, pardonnez-moi l'expression, « ont fait le job », mais aussi aux commerçants qui nous ont montrés qu'ils étaient indispensables en période de crise, alors pensons aux retours que nous pouvons leur apporter. La liste des remerciements pourrait être longue : les artisans, qui ont assuré les dépannages tant bien que mal, les professions libérales, de transports et de services, les agriculteurs qui nous ont alimentés en direct etc etc... ou tout simplement les citoyens qui ont proposé leurs services spontanément. Mais je n'oublierai pas non plus le personnel communal et les enseignants qui ont assuré leur mission de maintien du service public envers la population de façon remarquable.

Enfin, j'aurais également une pensée pour les élus qui avaient choisi de se retirer de la vie municipale, et qui ont prolongé leurs missions quelques semaines à nos côtés pour gérer le quotidien, mais aussi aux nouveaux élus, qui avec cette situation inédite, ne pouvaient prendre leurs fonctions. C'est aujourd'hui chose faite, et dès à présent, ils s'engagent pour l'intérêt général de notre commune qui leur est chère, afin que Haute-Rivoire garde son âme de commune où il fait bon vivre.

Nous sommes tous impatients de retrouver une situation normale, pour ce faire, restons prudents, mais surtout, restons optimistes.

Bien à vous.

Nicolas Mure

« Renforçons nos liens pour demain »

COMMISSIONS COMMUNALES ET CCAS

Commission	Personne responsable	Membres
FINANCES	Nicolas MURE	Christelle SEVE - Gilles CHAVEROT - Nathalie JACQUEMOT - Pierre-Aymeric PONCHON - Florent VENET - Anaïs VERNAY
PERSONNEL	Pascale GERIN	Mélissa GOUBIER - Mathieu RAZY - Christelle SEVE
URBANISME	Nicolas MURE	Gilles CHAVEROT - Sylvain MOULIN - Florent VENET
VIE ECONOMIQUE	Nicolas MURE	Mélissa GOUBIER - Alain MICHEL - Sylvain MOULIN - Pierre-Aymeric PONCHON
AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES	Christelle SEVE	Mélissa GOUBIER - Anaïs VERNAY
VIE ASSOCIATIVE	Christelle SEVE	David BERTHET - Sylvain MOULIN - Florent VENET - Anaïs VERNAY
VOIRIE-TRAVAUX-RÉSEAUX-GESTION DES EAUX	Gilles CHAVEROT	David BERTHET - Alain MICHEL - Sylvain MOULIN
BATIMENTS-CIMETIÈRE	Gilles CHAVEROT	Alain MICHEL - Sylvain MOULIN - Caroline PAYMAL - Christelle SEVE
AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT-FORET	Mathieu RAZY	Gilles CHAVEROT - Nathalie JACQUEMOT - Caroline PAYMAL - Florent VENET
VIE CULTURELLE	Pascale GERIN	Sandrine ANDREKOVICS - Nathalie JACQUEMOT
COMMUNICATION-BIBLIOTHEQUE	Pascale GERIN	Sandrine ANDREKOVICS - Nathalie JACQUEMOT - Pierre-Aymeric PONCHON - Florent VENET
TOURISME-CADRE DE VIE	Pascale GERIN	David BERTHET - Mélissa GOUBIER - Nathalie JACQUEMOT - Pierre-Aymeric PONCHON - Mathieu RAZY - Christelle SEVE - Florent VENET - Anaïs VERNAY

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	Pascale GERIN	Sandrine ANDREKOVICS - Pascale GERIN - Mélissa GOUBIER - Nathalie JACQUEMOT - Pierre-Aymeric PONCHON - Colette COTTANCIN - Martial DIJOUX - Florence DUSSUD - Nadège MOULIN - Franck PUNGARTNIK
---	---------------	---



TRAVAUX EN COURS

De nombreux chantiers sont toujours en cours sur notre commune et l'arrêt des entreprises pendant 2 mois a bien sûr perturbé leurs avancements.

Rue du pavé : petit aménagement en cours pour améliorer le stationnement près de la salle associative. Le déversoir d'orage est terminé.

Chemin des gouttes : le réseau d'eaux pluviales est terminé et la réfection de la chaussée se fera à l'automne.

Route de Meys (dans le pré en dessous) : le remplacement du réseau d'eaux pluviales se fera début juillet.

Chemin de la fayardée : la fin de l'aménagement de la sortie sur la route départementale se fera dans l'été.

Dans le village : travaux en cours rue des chèvres qui se poursuivent ensuite grande rue (de la boulangerie jusqu'au médecin). La fin de cet important chantier est maintenant prévue pour le début de l'automne.

Tous ces travaux amènent bien sûr des contraintes pour les habitants (bruit, circulation...) mais les entreprises mettent tout en œuvre pour les limiter au maximum.

Merci de votre compréhension.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - REOUVERTURE PARTIELLE

A partir du 1er juillet la bibliothèque sera de nouveau accessible au public, avec quelques contraintes.

Jours et heures d'ouverture : **les mercredis de 15h à 18h et samedis de 9h à 12h.**

Le nombre de personnes sera régulé, le port du masque obligatoire à partir de 11ans, les enfants devront être accompagnés d'un parent, mais vous pourrez choisir de nouveau les livres et les DVD en rayon.

Un ordinateur sera ouvert au public.

Un sens de circulation sera organisé : **entrée par l'ascenseur rue de l'église, sortie par les escaliers de secours.**

Les bibliothécaires continueront d'appliquer les gestes barrières.

Des nouveautés sont en rayon, venez vite les découvrir.

Bel été à tous.

A bientôt à la biblio !

GARDERIE PERISCOLAIRE - INSCRIPTIONS RENTREE 2020-2021

Les dossiers d'inscriptions sont à retourner à la Mairie **avant le 24 juillet 2020**.

Les documents sont disponibles en Mairie ou sur le site internet <https://www.haute-rivoire.com>.

Fonctionnement de la garderie (ouverte aux enfants des 2 écoles) :

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30.**

Les jours et heures de présence des enfants seront à préciser lors de l'inscription.

Tarif unique : 1,30 € par demi-heure (toute demi-heure entamée est due). La facturation est mensuelle en fonction des heures de présence des enfants et est à régler en mairie.

SERVICES PUBLICS

Congés annuels : l'agence postale et la mairie seront fermées au public du 10 au 16 août 2020.

Nouveaux horaires définitifs à partir du 1^{er} juillet 2020

(modifiés en fonction de la fréquentation de la population)

MAIRIE

Lundi et vendredi : de 15h30 à 17h30

Mardi et jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

1^{er} et 3^{ème} samedi du mois : de 9h à 12h

Pour les renseignements en urbanisme il est recommandé de prendre rendez-vous.

04-74-26-38-33 / accueil@haute-rivoire.com

Nouveaux arrivants sur la commune, nous vous invitons à venir vous faire connaître en Mairie. Différents renseignements vous seront communiqués sur le village !

AGENCE POSTALE

Mardi, vendredi et samedi : de 9h à 11h30

Mercredi et jeudi de 13h30 à 16h

04-74-70-68-30

DECHETTERIES

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Communauté de communes : <https://www.cc-montsdulyonnais.fr>

TRANSPORTS - LIGNE 142

Depuis le 9 mars, de nouveaux trajets entre **Aveize et Lyon-Gorge de Loup** (en passant par Ste Foy et St Laurent) ont été mis en place à titre expérimental.

Pour préserver ce nouveau service, il faut s'en servir au **MAXIMUM**.

Renseignements :

<https://www.carsdurhone.fr>

N° vert : 0800 10 40 36

(Appel gratuit depuis un poste fixe)
du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h

STOP !

Aux déjections canines

Marcher dessus porte bonheur, dit-on ! Un bonheur qui n'est plus dans le pré mais sur les trottoirs de notre village où les déjections canines sont de plus en plus présentes.

Nous rappelons aux propriétaires de chiens un peu trop désinvoltes, qu'ils sont passibles d'une amende.

Il suffit de regarder autour de vous, plusieurs **poubelles de propreté canine** ont été installées au village. Un moindre effort pour le confort de tous !

Au non-respect de l'environnement

Avec le confinement nous avons tous taillé les haies, nettoyé notre jardin, trié nos vêtements, vidé notre cave... les déchetteries sont restées fermées plusieurs semaines et nous avons constaté la recrudescence de feux, dépôts sauvages, sacs poubelles et bacs remplis de détritiques qui n'avaient pas à être là !

Nous rappelons que :

- brûler des déchets est interdit,
- déposer des ordures sur les lieux publics en dehors des jours de collecte est interdit (sortir vos sacs et/ou vos containers **le mardi soir au plus tôt**),
- tous déchets autres que les ordures ménagères doivent être apportés en déchetterie,
- le tri sélectif est à privilégier au maximum pour diminuer les sacs noirs.

Aux nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou jardinage ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. **Merci de respecter vos voisins.**

Aux stationnements inappropriés et dangereux

Nous constatons régulièrement des automobilistes et 2 roues stationnés sur des trottoirs et passages piétons. Il est formellement **interdit d'obstruer la circulation des piétons**, même quelques secondes. Plusieurs parkings sont dédiés au stationnement sur la commune, utilisez-les, vous éviterez ainsi de mettre en danger les piétons.

Nous rappelons également que le stationnement dans les carrefours est interdit ainsi que sur les endroits marqués d'une bande jaune.

Le dialogue est la meilleure des solutions mais si vous le jugez nécessaire, vous pouvez contacter la gendarmerie de St Laurent de Chamousset. Tous ces manquements sont verbalisables.

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRES A LA BOULANGERIE

Amélia et Quentin Cotart succèdent à Fabienne et Sébastien Venet.

Après une petite période de fermeture, la boulangerie « **EPI C' TOUT** » ouvrira le mardi 30 juin. Nous leur souhaitons la bienvenue à Haute-Rivoire et une belle réussite dans leur projet.

Le téléphone reste inchangé : 04-74-26-32-92. N'hésitez pas à aller sur la page Facebook "Boulangerie EPI C' TOUT"

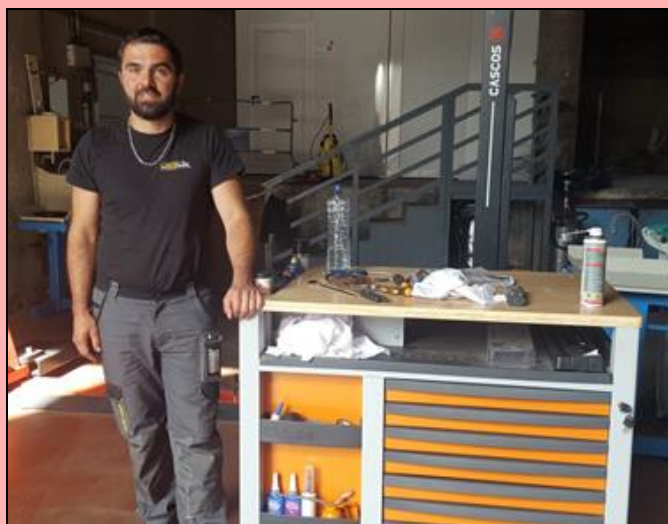
Nous remercions chaleureusement Fabienne et Sébastien Venet qui ont tenu ce commerce pendant 16 ans.



NOUVELLE ENTREPRISE

Bienvenue à **Pierrick VENET** qui a créé son entreprise **MECAMIX services** : entretien, réparation, diagnostic, dépannage, pour tous types de véhicules. Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle réussite dans son projet.

Pour le contacter : 09-83-93-39-65 / mecamixservices@bbox.fr



ETAT CIVIL

Bienvenue à :

Robin PROTIERE, né le 31 janvier
Inès LORNAGE, née le 11 février
Eliott MICHEL, né le 19 février
Lyana VIAL, née le 13 mars
Maël COTTANCIN, né le 16 mars
Léana COUTURIER, née le 27 mars

Lily GRANJON, née le 8 avril
Théa COTART, née le 20 mai
Angèle MILAN, née le 29 mai
Valentino TINCANI, né le 4 juin
Pauline BERTHET PSOMAS, née le 15 juin

Tous nos vœux de bonheur à :

Gérald SCHMITT et Brigitte ANDREOLETTI qui se sont mariés le 20 Juin 2020

Ils nous ont quittés :

GEORGES Joséphine veuve CHATAGNON Henri, décédée le 22/01 à l'âge de 88 ans.

MICHAUD Marie veuve OGIER Jean-Louis, décédée le 22/03 à l'âge de 89 ans.

VENET Louis époux de BLANCHON Odile, décédé le 26/03 à l'âge de 77 ans.

GRANJON Joseph célibataire, décédé le 09/04 à l'âge de 82 ans.

PUPIER Bénédicte veuve SOLEYMIEUX Joseph, décédée le 15/04 à l'âge de 91 ans.

MURIGNEUX Lucien époux de CHARRETIER Juliette, décédé le 31/03 à l'âge de 98 ans.

VERMARE Pierre époux de VALLET Reine, décédé le 28/04 à l'âge de 86 ans.

VENET André époux de BERTHOLON Laurence, décédé le 22/05 à l'âge de 79 ans.

MURIGNEUX Lucien époux de PLUVY Marie, décédé le 11/06 à l'âge de 84 ans.

MAUVERNAY Marcel époux de COTTANCIN Marie-Thérèse, décédé le 12/06 à l'âge de 81 ans.

DATES A RETENIR

Ouverture de Labyland : à partir du 1^{er} juillet

Vogue : 20-21-22 juillet*

Randonnée des Noisettes : 06 septembre*

**Ces manifestations auront lieu sous réserve des prochaines annonces gouvernementales et de la fin d'état d'urgence fixée normalement le 10 juillet*

APPLICATION PANNEAU POCKET

La Mairie met à votre disposition une application vous permettant d'avoir des informations diverses et variées sur votre village.

Cette application est gratuite, il vous suffit de la télécharger et de choisir votre commune.



22 communes des Monts du Lyonnais proposent le dispositif « Ma Commune Ma Santé », dont Haute-Rivoire. Il s'agit d'un dispositif national de mutuelle santé qui s'adresse aux administrés des communes partenaires. L'offre s'adresse à tout le monde sans questionnaire de santé ni limite d'âge. Les habitants de ces 22 communes peuvent être reçus en rendez-vous individuel gratuit.

Il s'agit d'un rendez-vous conseil de 30 mn : le conseiller étudie vos besoins; il peut être à même de vous proposer une complémentaire plus avantageuse (financièrement et en termes de couverture) parmi ceux qu'il propose. Pour que des comparaisons puissent être faites, pensez à amener lors du rendez-vous le tableau de garantie de votre mutuelle actuelle, ainsi que son coût ! Amenez également votre Carte vitale, votre carte d'identité et votre RIB.

Habitants de ces 22 communes, pour prendre rendez-vous, contactez votre mairie.

Le dispositif Ma Commune Ma Santé propose également des solutions pour les personnes bénéficiant de la complémentaire santé solidaire (anciennement CMU et ACS) mais ces contrats ne pourront pas être proposés lors des permanences. Pour pouvoir y accéder il faut impérativement passer par la plateforme de l'association ACTIOM : (Appel non surtaxé au 05 64 10 00 48).